

Nausicalm, Nautamine : L'ANSM alerte sur le risque de mésusage

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-03-22 14:57:37 - Vu sur pharmacie.ma

L'agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé (ANSM) met en garde les professionnels de santé sur l'usage détourné du dimenhydrate (Nausicalm) et du diphénhydramine (Nautamine). Ces anti-naupathiques sont utilisés en particulier chez les adolescents et les jeunes adultes à des fins récréatives, mais aussi chez des patients souffrant de troubles psychotiques ou ayant des antécédents d'abus et/ou de pharmacodépendance.

L'ANSM demande donc aux professionnels de santé d'être particulièrement vigilants face à toute demande suspecte de ces produits, particulièrement des sujets précités.

Rappelons que la diphénhydramine (Nautamine) et le diménhydrinate (Nausicalm) sont des antihistaminiques H1 de première génération indiqués dans « la prévention et le traitement du mal des transports ». Nausicalm est également indiqué dans le « traitement symptomatique de courte durée des nausées et des vomissements non accompagnés de fièvre ». Ces trois spécialités ne sont pas soumises à une prescription médicale obligatoire.